



L'Afnic désignée comme Office d'enregistrement pour l'ensemble des extensions ultramarines françaises

Guyancourt, le 2 juillet 2026 – L'Afnic, association en charge du .fr ainsi que de plusieurs autres extensions ultramarines et génériques, se réjouit qu'à l'issue d'une série d'appels d'offres publics, l'État ait choisi de lui réaffirmer sa confiance pour la gestion technique des extensions .pm (Saint-Pierre-et-Miquelon), .re (La Réunion), .tf (Terres australes et antarctiques françaises), .wf (Wallis-et-Futuna) et .yt (Mayotte) ; et d'étendre cette confiance aux extensions .gf (Guyane), .gp (Guadeloupe) et .mq (Martinique).

Conclues pour une durée de cinq ans, ces concessions de service public confiées à l'Afnic prévoient également le développement d'initiatives menées avec les communautés locales pour encourager l'adoption de ces extensions de 1^{er} niveau par les entreprises ultramarines, notamment dans le cadre de programmes d'accompagnement des TPE et PME visant à renforcer leur présence en ligne.

Une transition est en cours d'élaboration pour les extensions guadeloupéenne, martiniquaise et guyanaise, qui sont opérées par des organisations distinctes de l'Afnic et avec lesquelles le dialogue est engagé pour organiser une passation technique et juridique avant la fin 2026, tout en préservant l'ensemble des droits déjà acquis par les titulaires de ces extensions.

« Avec leurs extensions de 1^{er} niveau, les territoires ultramarins disposent de véritables espaces souverains français, qui sont autant de points de ralliement pour leurs communautés internet locales », déclare Pierre Bonis, Directeur général de l'Afnic. « C'est parfaitement dans cette vision d'un internet « Made in France » de confiance, à la fois proche des réalités locales et ouvert sur le monde, que s'inscrit l'action de l'Afnic. »

À propos de l'Afnic

L'Afnic est l'Association Française pour le Nommage Internet en Coopération. Elle est l'office d'enregistrement désigné par l'État pour la gestion des noms de domaine en .fr. Elle gère également les extensions ultramarines .re (Île de la Réunion), .pm (Saint-Pierre et Miquelon), .tf (Terres australes et antarctiques françaises), .wf (Wallis et Futuna) et .yt (Mayotte).

Outre la gestion des extensions françaises de l'internet, le rôle de l'Afnic s'inscrit dans une mission d'intérêt général plus large, qui consiste à contribuer au quotidien, grâce aux efforts de ses équipes et de ses membres, à un internet sûr et stable, ouvert aux innovations et où la communauté internet française joue un rôle de premier plan. Ainsi, l'Afnic, association à but non lucratif, s'engage à verser annuellement 11 % de son Chiffre d'Affaires lié aux activités du .fr à des actions d'intérêt général, en finançant notamment les actions de la [Fondation Afnic pour la Solidarité numérique](#).

L'Afnic est également l'opérateur technique de registre d'entreprises et collectivités ayant choisi d'avoir leur propre extension, telle que .paris, .bzh, .alsace, .corsica, .mma, .ovh, .leclerc ou .snf.

Fondée en 1997 et basée à Saint-Quentin-en-Yvelines, l'Afnic compte aujourd'hui plus de 90 collaborateurs.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.afnic.fr.

Contacts presse : Emphase RP

Nathalie Riera – 06 82 83 34 20 – nathalie.riera@emphase-rp.fr

Erika Nardeux – 06 50 96 37 74 – erika.nardeux@emphase-rp.fr

Hélène Gosset – 06 12 72 89 20 – helene.gosset@emphase-rp.fr